



TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL INTERURBAIN LES MRC NE PAIERONT PLUS POUR QUÉBEC

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 25 JUIN 2020 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) presse le gouvernement d'agir dans le dossier du transport interurbain et interrégional. Ces services, indépendamment de la situation qui prévaut avec la crise sanitaire, nécessitent depuis longtemps une intervention et une réflexion sur sa pérennité. Rappelons que la CPAT demande au gouvernement depuis mars 2018 un sommet sur le transport collectif régional interurbain, a recueillie l'appui de plus de 20 MRC et regroupements de partout au Québec, en plus de proposer plusieurs pistes de solutions dans le cadre d'un dépôt de mémoire.

UNE RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Lorsqu'il est question de transport collectif à l'échelle régionale ou provinciale, cette compétence relève du ministère des Transports qui est responsable du transport intra provincial de personnes et de marchandises effectuées par les entreprises locales comme le taxi, l'autobus, le métro, le camionnage en vrac et le camionnage général.

« Le transport interurbain relève de Québec, c'est sa responsabilité, point final. Pour un élu, qui est imputable de la gestion des deniers publics, de faire payer les citoyens plus longtemps relèverait de l'irresponsabilité. Nous avons donné une chance au gouvernement d'intervenir, nous avons investi régionalement près de 135 000 \$ pour maintenir plusieurs lignes, nous avons sonné l'alarme en 2018 et rien n'y fait. Nos citoyens ne paieront plus via leur compte de taxes municipales pour un service qui relève du ministère des Transports. » a déclaré M. Martin Ferron, président de la CPAT et préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

« Il faudrait, selon la lecture du gouvernement, qu'en région, on assume une partie des coûts à même les taxes municipales des citoyens pour faire fonctionner le transport interurbain. Préparez- vous bien, ils vont nous dire qu'ils triplent l'argent si les MRC y investissent des montants, une façon habile, disons-le, de faire payer les municipalités de la région pour quelque chose qu'ils ne devraient pas avoir à payer. Les MRC dans notre région devront-elles prochainement assumer le quart des coûts de construction des hôpitaux et des écoles ? », a poursuivi M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC Abitibi.

UN LEADERSHIP QUI SE FAIT ATTENDRE

Pour la CPAT, la situation devient indécente au regard des efforts colossaux du ministère des Transports déployés à coup de milliards dans les grands centres pour de nombreux projets de transport collectif quand, chez nous, le simple maintien de quelques lignes de transport semble être la dernière des priorités.

« Il apparaît de plus en plus évident que le maintien du transport collectif interurbain dans les régions est beaucoup moins « glamour » pour le gouvernement que le dévoilement d'un projet de tramway ou de métro à coup de milliards dans un grand centre urbain. Pourtant, il en va d'un droit fondamental des citoyens de notre région d'avoir accès à un service de transport adéquat. », a déclaré Mme Claire Bolduc préfète de la MRC de Témiscamingue

« Les investissements en transport collectif régional, rappelons-le, représentent moins de 1% des budgets dévolu au transport collectif au Québec. Par ailleurs, si le ministère des Transports mettait seulement 1% de l'énergie qu'il consacre aux grands projets de métro et de tramway dans les grands centres, il y a longtemps que nous aurions des solutions sur la table. », a conclu Mme Diane Dallaire, préfète de la MRC de Rouyn-Noranda.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Francis Bérubé

Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Cellulaire 819 856-4402

